

ALSACE

Axe 7 : Droit, éthique et gestion des risques

Identitovigilance

Contexte

Du fait de leur taille et des risques liés à leurs activités, les établissements de santé sont depuis longtemps impliqués dans la lutte contre les erreurs d'identité dont l'organisation est résumée sous le terme identitovigilance. La bonne identification d'un usager est un facteur clé de la sécurité de son parcours de santé. Elle constitue le premier acte d'un processus qui se prolonge tout au long de sa prise en charge. Elle est requise pour tout échange de données de santé entre professionnel. De ce fait, l'identitovigilance est un préalable essentiel à la qualité et la sécurité des soins.

Objectifs

- Sensibiliser les stagiaires au risque d'identitovigilance.
- Maîtriser le risque d'erreur du patient.
- Identifier les principaux enjeux de la politique d'identification du patient/du résident.
- Identifier les actions d'amélioration à mener dans son établissement.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Programme

JOUR 1

Introduction à l'identitovigilance :

- Définitions et objectifs.
- Notions de base.
- Identification du patient.

Cadre réglementaire :

- Enjeux réglementaires et nouvelles obligations.

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AZBuoExialQILBFyZ7jc>

- Droits des patients.
- Certifications.
- Recommandations.

Le processus d'identitovigilance :

- La notion de circuit.
- Les différents acteurs, les outils.
- Les risques identifiables à chaque étape.
- Dispositif d'évaluation et de surveillance.
- Informatisation des données.

JOUR 2

Identification, prévention et gestion des risques d'erreurs :

- Revue et analyse contextuelle des erreurs d'identification et de leurs conséquences.
- Méthode et outils de la gestion des risques.

Politique d'identitovigilance :

- Procédures de gestion des données du patient/du résident.
- Vérification concordance entre identité et prescription à l'origine de l'acte.
- Mettre en place un programme d'EPP et d'évaluation des pratiques.
- Etablir un plan d'actions correctrices.

Boîte à outils et plan d'amélioration des pratiques :

- Analyse des écarts.
- Pistes d'amélioration.

Public

Praticiens hospitaliers, Tout professionnels concerné par l'identitovigilance

Exercice

2025

Code de formation

AFR 7.03

Nature

AFR

Organisé par

ETHICARE

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences